

Habilitation Électrique

- Bien choisir son habilitation
Formation initiale et recyclage

Formations obligatoires dans le cadre de la norme NFC 18-510
Amendement A1 - février 2020



Nos formations (BT)

L'habilitation est la reconnaissance par l'employeur de la capacité d'une personne placée sous son autorité à accomplir, en sécurité vis-à-vis du risque d'origine électrique, les tâches qui lui sont confiées.

"L'employeur a obligation de s'assurer que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité au regard de son activité. Le travailleur indépendant et l'employeur qui exercent une activité sur un chantier doivent également suivre le même type de formation."

L'attestation de formation est un élément sur lequel l'employeur pourra fonder sa décision d'habiliter le-la salarié-e ; pour cela, il prend en compte les compétences du-de la salarié-e, son environnement de travail, ses activités et son aptitude médicale.

		public	durée	nombre de stagiaires mini/maxi	prix individuel	prix de groupe	métiers concernés (liste non exhaustive)
formation initiale	B0 - H0 - H0V	Travaux pour exécutants travaux non électriques	1 jour 7h	5 - 8	210 €	900 €	terrassier - maçon - couvreur - étanchéiste - peintre - plâtrier - poseur d'affiches publicitaires
	BS - BE manoeuvres	Opérations simples et manoeuvres	2 jours 14h	5 - 8	420 €	1800 €	mécanicien - domoticien - installateur d'équipements électriques - plombier - chauffagiste - technicien après-vente - informaticien - électronicien - agent d'entretien - factotum - gardien d'immeuble - concierge - conducteur de ligne automatisée - agent de production - agent de sécurité - sapeur pompier - veilleur de nuit - métiers de l'aide à domicile
	BC - BE mesurages et vérifications	Consignations et contrôles	2.5 jours 17,5h	5 - 8	525 €	2250 €	contrôleur technique - diagnostiqueur immobilier
	B1 - B1V - B2 - B2V - B2V essais - BR - BE essais	Travaux et interventions	3 jours 21h	5 - 8	630 €	2700 €	ouvrier électricien - électricien chargé de travaux - technicien maintenance - ascensoriste - laborantin - technicien en plate-forme d'essais

recyclage

	durée	nombre de stagiaires mini/maxi	prix individuel	prix de groupe
BO - HO - HOV	1 jour 7h	5 - 8	210 €	900 €
BS - BE manoeuvres - BC - BE mesurages et vérifications - B1 - B1V - B2 - B2V - B2V essais - BR - BE essais	1,5 jour 10,5h	5 - 8	315 €	1350 €

La périodicité de recyclage est déterminée par l'employeur. La périodicité recommandée est de 3 ans. Pour une pratique occasionnelle ou exceptionnelle, elle peut être ramenée à 2 ans.

Prévention des risques électriques : que prévoit le nouvel amendement A1 ?

"La norme NF C 18-510 de janvier 2012, qui regroupe les prescriptions pour la prévention des risques électriques a fait l'objet d'un amendement qui fait évoluer certaines habilitations. Cet amendement A1 de février 2020 complète et modifie la norme. Il instaure plusieurs changements en prenant compte les derniers textes réglementaires publiés par le ministère en charge du Travail ainsi que la publication de certaines normes techniques.

Cet amendement permet également de modifier la NF C 18-510 en fonction du retour d'expériences menées suite à son application depuis 2012.

Il crée ainsi l'habilitation BF-HF, une habilitation destinée aux personnes exécutant des travaux en fouilles à proximité des réseaux électriques enterrés.

Il modifie aussi l'habilitation électrique "BR chargé d'intervention générale, basse tension", en mettant à jour le périmètre des interventions, en particulier la connexion/déconnexion."



Explication des symboles

> Le 1^{er} caractère indique le domaine de tension dans lequel le titulaire peut intervenir.

B Autorisé à travailler dans le domaine basse tension et très basse tension

> Le 2^{ème} caractère indique le niveau d'autonomie et de responsabilité du titulaire ou la nature de l'opération à réaliser.

O Chargé de chantier (dirige et surveille les exécutants non électriciens) ou exécutant non électricien (veille à sa propre sécurité)

1 Électricien exécutant (veille à sa propre sécurité)

2 Chargé de travaux (dirige et surveille les électriciens exécutants)

C Consignation

S Intervention de remplacement et de raccordement

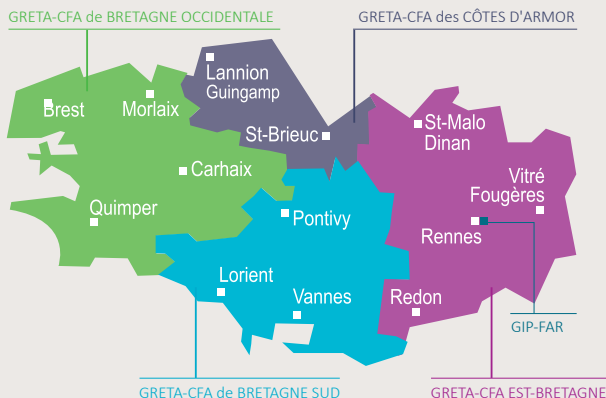
R Intervention d'entretien et de dépannage

P Installation de panneaux photovoltaïques

E Opérations spécifiques. La lettre E sera suivie par un attribut "Manœuvres", "Essais", "Vérifications", "Mesurages" qui fixera l'opération pouvant être réalisée.

Habilitation électrique

Contacts



Le réseau des GRETA-CFA, un service de proximité, tout au long de l'année

GRETA-CFA des Côtes d'Armor

Lannion - Guingamp | 02 96 61 48 54
greta.cotesarmor@ac-rennes.fr
Saint-Brieuc | 02 96 61 48 54
greta.cotesarmor@ac-rennes.fr

GRETA-CFA de Bretagne Occidentale

Quimper - Cornouaille | 02 98 90 15 18
greta.agquimper@ac-rennes.fr
Brest | 02 98 80 41 51
greta.agbrest@ac-rennes.fr
Carhaix - Centre Ouest Bretagne
02 98 93 75 77
greta.agcarhaix@ac-rennes.fr
Morlaix | 02 98 88 60 87
greta.agmorlaix@ac-rennes.fr

GRETA-CFA Est-Bretagne

Dinan - Saint-Malo | 02 99 21 12 22
greta.agsaintmalo@ac-rennes.fr
Redon - Bain-de-Bretagne | 02 99 72 22 40
greta.agredon@ac-rennes.fr
Rennes - Brocéliande | 02 99 22 63 64
greta-agrennes@ac-rennes.fr
Vitré - Fougères | 02 99 75 35 84
greta.agvitre@ac-rennes.fr

GRETA-CFA de Bretagne Sud

Lorient | 02 97 87 15 60
greta.aglorient@ac-rennes.fr
Pontivy | 02 97 25 37 17
greta.agpontivy@ac-rennes.fr
Vannes | 02 97 46 66 66
greta.agvannes@ac-rennes.fr